



ENVIRONNEMENT

Nkayi submergée par les sacs plastiques

Interdits en 2011 par les pouvoirs publics, les sacs et sachets en plastique sont toujours en usage à Nkayi dans le département de la Bouenza. Ils constituent un véritable problème environnemental.

Les autorités municipales aidées par le Réseau national pour le développement durable au Congo tentent désespérément de réduire leur impact à travers un système de collecte.



Page 5

La décharge de la ville de Nkayi/Adiac

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Vers l'amélioration du système d'enregistrement à l'état civil

En vue d'améliorer le système d'enregistrement à l'état civil et les statistiques liées aux déclarations des naissances, mariages, divorces et décès, l'administration du territoire en partenariat avec

le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) veut corriger les dysfonctionnements souvent constatés dans plusieurs communes et autres centres d'enregistrement.

Page 3

GENÈVE

Premier tête-à-tête entre Joe Biden et Vladimir Poutine



Les présidents américain et russe ont échangé une poignée de main mercredi au début de leur premier sommet à Genève qui doit apaiser les tensions entre les deux pays et peut-être dégager des terrains d'entente.

Page 9

ART PICTURAL

L'Ecole de peinture de Poto-Poto a 70 ans



L'entrée de l'école DR

La célèbre Ecole de peinture de Poto-Poto fondée en 1951 par le Français Pierre Lods va commémorer, du 22 au 26 juin, les 70 ans de son existence. Diverses activités sont au programme, parmi lesquelles des conférences débats, ateliers de formation, colloques et une

grande exposition des œuvres artistiques.

Page 16

VIE DES PARTIS

L'Upads a totalisé trente ans d'existence

Page 3

Éditorial

Fardeau

Page 2

ÉDITORIAL

Fardeau

En même temps que le gouvernement s'active à construire des infrastructures de base censées constituer les fondations du développement national, se pose avec insistance le problème des expropriations domaniales. A Brazzaville comme dans les localités de l'hinterland, le contentieux lié à la confiscation des terrains des particuliers pour cause d'utilité publique est pesant.

Que ce soit en effet à Kintélé, la banlieue nord de Brazzaville mise progressivement en valeur par l'Etat au long des dernières années, à Maloukou un peu plus où s'édifie une zone industrielle et commerciale, ou dans la région de Pointe-Noire destinée à abriter une importante zone économique spéciale, l'indemnisation des expropriés ajoute aux difficultés de mobiliser des financements nécessaires au démarrage des ambitieux projets ciblés.

Devant ces contraintes conjoncturelles mais handicapantes, l'une des réponses au fardeau des expropriations qui sûrement grève les finances de l'Etat est le dialogue avec les parties concernées. A plusieurs reprises, des sit-in ont été organisés à Brazzaville par les propriétaires des domaines repris par l'Etat à Kintélé. Des solutions idoines ne semblent pas avoir été trouvées mais les pouvoirs publics rassurent que ces derniers recouvreront leurs droits en temps opportun.

Les deux autres chantiers de Maloukou et Pointe-Noire, mentionnés plus haut, sont aussi confrontés aux mêmes préalables. Le premier a ses trois ou quatre usines fonctionnelles depuis un bon moment mais il a du souci à se faire pour son électrification, condition pour que les seize unités envisagées une fois achevées tournent à plein régime. On est face à une conjonction de nouvelles peu aguichantes malgré la volonté affichée de l'exécutif de mener ce travail à son terme.

Pour le quinquennat en cours, il va sans dire que l'espoir mis dans la diversification de l'économie, l'emploi des jeunes et la décongestion sociale passera aussi par les progrès accomplis dans la réalisation de ces chantiers à forte potentialité de main-d'œuvre. Il faut prier que la reprise qui s'observe sur la scène internationale à travers la lente décrue de la pandémie de covid-19 profite à toutes les nations et permette au Congo de se relever.

Les Dépêches de Brazzaville

APF

La formation des parlementaires au coeur d'un échange

Une délégation de l'Assemblée parlementaire francophone (APF) conduite par son secrétaire général, Jacques Krabal, a échangé le 15 juin à Brazzaville avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, sur plusieurs sujets, entre autres, la formation des élus.



La délégation de l'APF échangeant avec le président du Sénat

« Le développement de la coopération entre les parlements des pays membres de l'APF, la formation des parlementaires, mais aussi des collaborateurs constituent nos préoccupations », a signifié le président du Sénat qui a abordé par ailleurs la question sur les réflexions profondes qui doivent animer l'institution, la dynamique à mettre en œuvre au sein de la Francophonie afin de montrer que cette institution a un poids international pour la démocratie et la paix.

De son côté, Jacques Krabal a rappelé que l'APF, qui regroupe 90 parlements à travers le monde,

propose les sessions de formations dont l'une se tiendra à Brazzaville en octobre prochain.

« La jeunesse, c'est l'éducation, la formation mais aussi la prise en compte de leurs attentes citoyennes à travers le parlement des jeunes que l'APF entend relancer au Congo et ailleurs en Afrique »

La délégation de l'APF a également abordé avec le président du Sénat la question de l'avenir de la Francophonie avec la promotion de la langue et de la culture françaises y compris l'encadrement de la jeunesse. « La jeunesse, c'est l'éducation, la formation mais aussi la prise en compte de leurs attentes citoyennes à travers le parlement des jeunes que l'APF entend relancer au Congo et ailleurs en Afrique », a-t-il ajouté. En outre, les deux personnalités ont évoqué le projet de rassemblement des Sénats africains soutenu par l'APF.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Des efforts consentis pour améliorer le système d'état civil

Un atelier de présentation des résultats de l'étude socio-anthropologique sur l'enregistrement des faits d'état civil : naissances, mariages et décès s'est ouvert le 16 juin à Brazzaville en vue d'apporter des solutions aux manquements constatés en la matière.

Au Congo, le système d'état civil semble mieux fonctionner dans les centres urbains et les grands chefs-lieux des entités administratives. Un constat évoqué par le représentant du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, à l'ouverture des travaux de l'atelier de présentation des résultats de l'étude socio-anthropologique sur l'enregistrement des faits d'état civil. « *En termes de modernisation, seules trois communes Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie dans le département du Niari et Sibiti dans le département de la Lékoumou disposent d'un système informatisé d'enregistrement des faits d'état civil dont il nous revient de renforcer les acquis* », a-t-il fait savoir.

Le préfet directeur général de l'administration du territoire, Jacques Essissongo, a, quant à lui, souligné le fait que malgré les dispositions

du Code de la famille qui répriment la non déclaration des faits d'état civil, bon nombre de citoyens ne se conforment pas à la règle.

L'atelier qui prendra fin le 17 juin est donc tombé à pic, le but étant de déterminer les facteurs pouvant entraver ou favoriser la déclaration des faits d'état civil ; d'apprécier le niveau de connaissance de l'importance de ladite déclaration tout en évaluant, sur le plan institutionnel, les forces et faiblesses du système d'état civil actuel pour proposer des mesures correctives.

Il convient de rappeler qu'ayant bénéficié de l'appui financier de la coopération canadienne, le Congo avait



initié une étude socio-anthropologique sur les normes sociales et perspectives genre

en matière d'enregistrement des faits d'état civil. Celle-ci a été effective dans villes sur

« En termes de modernisation, seules trois communes Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie dans le département du Niari et Sibiti dans le département de la Lékoumou disposent d'un système informatisé d'enregistrement des faits d'état civil dont il nous revient de renforcer les acquis »

Les participants à l'atelier Adiac les cinq choisies : Brazzaville, Pointe-Noire et Sibiti. Le but visé est effectivement d'améliorer le système d'état civil et des statistiques relatives aux naissances, mariages, divorces et décès. Le travail est fait par le ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local en partenariat avec le Fnuap.

Rominique Makaya

VIE DES PARTIS

L'Upads, trente ans déjà !

En raison du deuil lié à la disparition de son président fondateur, Pascal Lissouba, le 24 août 2020, la cérémonie relative aux trente ans de cette formation politique a été marquée par la présentation des membres des bureaux exécutifs des fédérations de la Jeunesse de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Jupads) de Brazzaville.

Portée sur les fonts baptismaux le 15 juin 1991, l'Upads a totalisé ses 30 ans d'existence. Un anniversaire célébré sous le thème : « Ensemble unis, célébrons les 30 ans de lutte politique de notre parti : debout, l'Upads le sera toujours ».

Le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala, a indiqué que les 30 ans seront célébrés officiellement en août prochain avec le retrait de deuil. « *Votre mobilisation nous donne l'assurance que le parti est là et sera toujours-là. Notre parti prône la tolérance, vous avez le soutien de la direction politique* », a-t-il renchéri.

Faisant un bref aperçu sur la vision politique du président fondateur de l'Upads, Jérémie Lissouba a fait savoir que loin d'être une célébration, le trentième anniversaire de ce parti est un moment d'introspection, de conscientisation et de responsabilisation de la jeunesse. Selon lui, l'ambition première du parti est de tirer le Congo et le continent vers le haut, en dépit des désaccords politiques.

« *Cela veut dire ne pas se ré-*



joir du malheur des autres, savoir critiquer oui, mais aussi savoir proposer des solutions. Se tirer vers le haut en tant que membre d'une famille et comprendre que les hommes passeront tous, mais que la vision et les valeurs resteront et que par-dessus tout, ce sont-elles que nous devons protéger », a déclaré le président du groupe parlementaire Upads et apparentés à l'As-

semblée nationale.

Il a, par ailleurs, appelé les jeunes du parti à ne pas perdre espoir. Malgré les défis, l'Upads reste, a-t-il assuré, porteuse de la vision du professeur Pascal Lissouba. « *Tout en vous félicitant pour le renouvellement réussi de vos instances, pour cette grande mobilisation et pour votre détermination à poursuivre notre combat, je vous invite à prendre*

conscience que le Congo de demain se construit dès aujourd'hui », a exhorté Jérémie Lissouba.

S'agissant du renouvellement des instances, ont été présentés les dirigeants des trois fédérations de l'arrondissement 7 Mfilou, deux de Mougali, deux de Makélékélé, une de Poto-Poto et une autre de Madibou. Un travail qui devrait se poursuivre dans les autres arrondissements

de Brazzaville. « *Ce travail a permis de responsabiliser, j'ose l'espérer, les camarades capables de faire rayonner notre organisation, mais surtout de maintenir incandescente la flamme du parti partout où besoin sera. Chacun de vous doit jouer pleinement son rôle d'autant qu'il n'existe aucun progrès ni succès en politique sans la mutualisation des efforts* », a précisé le président de la Jupads, Sidoine Giscard Madoulou.

S'exprimant au nom des promus, le président de la fédération de Makélékélé II, Hugues Mafoumbi, a pris l'engagement d'obéir aux directives du parti. « *Soyez-en rassurés, nous ne trahirons pas cette confiance et déploierons les efforts nécessaires pour mener à bien les activités de la Jupads dans nos fédérations respectives. Aussi, nous souhaitons que les contacts entre le sommet et la base du parti soient permanents car, les militants ont souvent besoin d'informations sur les questions d'intérêt national* », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

CORRIDOR BRAZZAVILLE-LIBREVILLE

La BAD sollicitée pour financer les tronçons manquants

Lancés depuis 2013, les travaux de construction de la route d'intégration censée relier les capitales du Congo et du Gabon ne sont pas totalement achevés, notamment au niveau des tronçons Ndéndé-Dolisie. La partie gabonaise vient de solliciter un prêt de 90 milliards FCFA auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour finaliser quelques ouvrages.

La question de la finition des travaux sur le corridor d'intégration régionale a été évoquée dans le récent rapport du Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique (Pref-Cémac). Les gouvernements des deux pays, la République du Congo et la République gabonaise, sont invités à tout mettre en œuvre pour achever les travaux. D'après les experts, la finition de cette route va booster les échanges commerciaux entre les deux pays et la circulation des personnes.

Le rapport reproche au gouvernement gabonais d'avoir modifié l'état de priorité de ses projets, la question des postes frontières conjoints ou séparés demeure également pendante. Le gouvernement congolais, quant à



Un tronçon du corridor

lui, n'a pas encore soumis la requête de financement à la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC). L'institution financière reste, par

ailleurs, dans l'attente de la documentation technique en rapport avec le projet. Le comité de pilotage du Pref-Cémac a, pour cela, recommandé au Gabon de

reconsidérer la priorisation des projets nationaux et à la République du Congo de faire aboutir les discussions avec le Fonds monétaire international sur le pro-

gramme en cours, afin de disposer de la marge nécessaire pour obtenir des prêts pour la phase II du projet. Le Congo devra également envisager l'envoi d'une requête de financement du projet à la BDEAC. Le comité de pilotage du Pref-Cémac s'est engagé à reprendre le dialogue avec les autorités gabonaises sur la phase 1 en vue de les encourager à saisir l'opportunité de la relance de l'exécution de ce projet, conformément à leur engagement au profit de la construction de l'intégration sous-régionale. En rappel, le premier tronçon de la route Ndéndé (Gabon)-Dolisie (Congo) d'une longueur de 285km a été réalisé grâce à un prêt de la Banque africaine de développement évalué à plus de 163 milliards FCFA.

Fiacre Kombo

COP 26

Les pays membres de l'UCESA veulent aller à Glasgow en rangs serrés

Le secrétaire général de l'Union des conseils économiques et sociaux africains (UCESA), Younes Benakki, vient d'exprimer la volonté des pays membres de cette organisation d'aller à la COP 26 à Glasgow en rangs serrés, à l'issue d'un entretien avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, coordonnatrice technique de la commission climat du Bassin du Congo (CCBC).



La ministre Arlette Soudan-Nonault et ses hôtes/Adiac

« Nous devons tous aller dans le cadre de la COP 26 à Glasgow en ordre de bataille, en rangs serrés pour demander le financement aux pays du sud, aux pays d'Afrique et surtout pour la problématique du Bassin du Congo qui est aujourd'hui le second poumon écologique de la planète », a souligné la ministre Arlette Soudan-Nonault.

De son côté, le secrétaire général de l'UCESA a signifié que cet entretien a permis de trouver un certain nombre de points de conver-

gence au sein de l'UCESA. Younes Bennaki, a expliqué qu'il est venu au nom du conseil économique, social et environnemental marocain pour travailler dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale. Il est venu également en tant que secrétaire général de l'UCESA. La feuille de route est sous-tendue par une approche programmatique pour travailler sur une cause.

« Ce n'est pas un sujet, ce n'est pas un dossier, c'est une cause commune, une cause qui nous passionne, une cause pour la-

quelle nous militants avons dans le cadre de ces travaux pu trouver une véritable militante avec laquelle nous allons travailler pour porter l'agenda Glasgow selon une démarche singulière qui porte la voix de la société civile organisée africaine au sein de notre union qui regroupe une vingtaine de pays et autour de la question du Bassin du Congo qui est éminemment importante pour l'avenir de l'humanité », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

DOUANES/ AOC

Plus de deux cents millions FCFA pour l'exercice 2021

Les directeurs généraux des douanes de l'Organisation mondiale des douanes pour l'Afrique occidentale et centrale (OMD-AOC) ont arrêté le budget régional exercice 2021 à hauteur de 333.000 euros, soit 214.500.000 FCFA.

Le montant adopté le 15 juin, lors d'une réunion extraordinaire tenue en visio-conférence, servira notamment à l'organisation des séminaires de renforcement de capacités des agents des douanes des vingt-trois administrations de l'AOC.

En vue d'une bonne gestion des budgets qui seront alloués à chaque administration, quelques documents ont été adoptés, entre autres un manuel de procédures budgétaires et financières.

« Grâce à ce manuel de procédures budgétaires et financières, nous sommes rassurés que chaque pays sait maintenant comment utiliser sa ligne budgétaire », a souligné le vice-président de l'OMD, Guénolé Mbongo Koumou. Afin de doter les structures régionales, chargées de mettre en œuvre les recommandations de l'OMD, d'un cadre juridique, les experts sont à pied d'œuvre.

S'agissant des réformes engagées, on note la mise en place d'un comité financier, chargé d'assister la conférence des directeurs généraux dans l'adoption des budgets, et d'un comité d'audit pour faciliter les contrôles réguliers sur le respect des procédures.

« Le Congo a été désigné vice-président de l'OMD pour l'OAC. Dès l'entame, nous avons jugé nécessaire de faire un état des lieux des structures et d'exécution budgétaire ainsi que les mécanismes de contrôle pour assurer un bon fonctionnement de notre organisation », a-t-il indiqué.

Signalons qu'à l'issue de cette réunion extraordinaire, plusieurs recommandations ont été formulées. La conférence des directeurs généraux des douanes devra, par exemple, instituer la tenue d'une session budgétaire en décembre de chaque année. La vice-présidence, quant à elle, est appelée à veiller à la mise en œuvre des recommandations du rapport du comité financier et d'audit sur la gestion du fonds régional...

Par ailleurs, les directeurs généraux ont été invités à communiquer aux gestionnaires du fonds régional les références des virements bancaires effectués afin de faciliter la bonne tenue des états financiers.

Lopelle Mboussa Gassia

ENVIRONNEMENT

Des sachets en plastique polluent la ville de Nkayi

L'utilisation des sacs et sachets en plastique est très répandue dans la commune de Nkayi, dans le département de la Bouenza, malgré leur interdiction par les pouvoirs publics. La mairie de cette ville et ses bénévoles tentent d'y remédier, en mettant en place un système de collecte et nettoyage de ces déchets.

Le marché de la ville de Nkayi est le principal lieu de commercialisation et de circulation des sacs et sachets plastiques. Les commerçants du grand marché maîtrisent presque tous les circuits de commercialisation de ces emballages, à l'instar de Jasmine Mpassi, vendeuse d'eau glacée et de jus naturels. La jeune femme, la trentaine révolue, vend dans ce marché depuis plus de cinq ans et n'est jamais interpellée au sujet des sacs et sachets plastiques.

À environ 150m du marché, vers la gare de Nkayi, Amandine Kouloungou vend des fruits le long de la principale avenue. Celle-ci et ses camarades vendeuses à la sauvette sont conscientes de l'impact que peuvent occasionner les sacs et sachets en plastique sur l'environnement. « C'est vrai que le gouvernement a interdit la vente des sachets, mais on n'y peut rien. D'autres emballages en papier coûtent trop cher », laisse entendre



cette dernière.

La gestion de ces déchets solides est un véritable casse-tête pour la mairie de Nkayi qui a confié la collecte des ordures de la ville au Réseau national pour le développement durable au Congo (Réna-duc). À la faveur d'un accord de partenariat signé en 2018 avec la mairie, l'ONG Réna-duc procède à la pré-collecte et à l'évacuation des déchets vers la décharge publique.

Mais l'initiative locale est frein-

née par le manque de matériels adéquats et du personnel qualifié, a confié Martin Walvyno Bakondolo, le coordonnateur interdépartemental du Réna-duc. Les activités de l'ONG et la centaine de bénévoles riment avec l'engagement des autorités locales d'assurer la santé publique et la protection de l'environnement.

« Le Réna-duc accompagne la mairie de Nkayi dans la protection de l'environnement et de la santé publique

La décharge de la ville de Nkayi/Adiac (...) Les bénévoles du Réna-duc passent de porte-à-porte pour collecter des déchets ; des bacs à poubelle sont également installés chez les abonnés pour faciliter la pré-collecte des ordures. Même si pour l'instant l'adhésion au projet n'est pas rendue obligatoire », a indiqué Martin Walvyno Bakondolo.

Il faut savoir qu'à Brazzaville et Pointe-Noire, le décret du 20 juillet 2011 sur l'interdiction de

la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastique a bien du mal à s'appliquer. Le comité interministériel mis en place, à cet effet, peine à trouver des solutions pour stopper le trafic de ces objets plastiques.

La commune de Nkayi et celle d'Owando(Cuvette) sont bénéficiaires du programme "villes résilientes" financé entièrement par l'Union européenne à hauteur de 32 millions d'euros, soit environ 21 milliards FCFA, à travers le 11e Fonds européen de développement. Ces deux villes secondaires vont recevoir une assistance technique, à travers la formation des acteurs de la société civile locale, la création des services de gestion des eaux pluviales et déchets solides.

Plus de 110 000 habitants, les mairies des deux villes, 3000 ménages et 20 écoles sont ciblés par le programme.

Fiacre Kombo

COVID-19 - VACCINS ET VARIANT DELTA

On commence à y voir plus clair

Une efficacité sans doute diminuée mais une protection toujours très importante contre la Covid-19, à condition d'avoir reçu les deux doses... Le point sur ce qu'on sait de l'action des vaccins contre le variant Delta, dont la progression inquiète partout sur la planète.

Plusieurs travaux en laboratoire montrent que le variant Delta (auparavant appelé indien) semble résister davantage aux vaccins. Selon une étude réalisée par les autorités britanniques, chez des gens vaccinés avec deux doses de Pfizer/BioNTech, le niveau d'anticorps neutralisants est près de six fois moins élevé en présence du variant Delta que de la souche historique du vaccin. A titre de comparaison, cette réduction n'est que de 2,6 fois face au variant Alpha (dit anglais), et de 4,9 fois face au variant Beta (sud-africain). Une autre étude, faite en France par l'Institut Pasteur, conclut que les anticorps neutralisants produits par la vaccination avec Pfizer/BioNTech sont trois à six fois moins efficaces contre le variant Delta que contre le variant Alpha. Il reste que les niveaux d'anti-

corps mesurés en laboratoire ne suffisent pas à déterminer l'efficacité d'un vaccin et les premiers résultats en population réelle sont rassurants. Selon des données dévoilées lundi par les autorités britanniques, la vaccination avec Pfizer/BioNTech et AstraZeneca est aussi efficace pour empêcher les hospitalisations quand il s'agit du variant Del-

ta que quand il s'agit du variant Alpha.

Quant aux concepteurs du vaccin russe Spoutnik V, ils ont assuré mardi qu'il était plus efficace contre le variant Delta que n'importe quel autre vaccin à ce stade.

En laboratoire ou en vie réelle, les études convergent sur un point : recevoir une seule dose de vaccin n'ap-

porte qu'une protection limitée contre le variant Delta. Parmi tous les vaccins autorisés, seul celui de Janssen s'attribue avec une dose unique. Mais on ne dispose pas de données spécifiques sur son efficacité contre le variant Delta.

Au-delà, la perspective qui inquiète les scientifiques est l'apparition de futurs variants

beaucoup plus résistants aux vaccins. «Augmenter la part de la population immunisée au moyen des vaccins actuels, qui sont sûrs et efficaces, est une stratégie-clé pour minimiser l'émergence de nouveaux variants et mettre fin à la pandémie de Covid», souligne une étude américaine publiée le 10 juin dans la revue Nature.

Toutefois, «il ne faut pas tout baser sur la vaccination», déclare l'épidémiologiste français Antoine Flahault qui juge crucial de «garder très basse la circulation du virus», via toutes les autres mesures de contrôle (gestes barrières, repérage des cas pour casser les chaînes de transmission, mesures de restrictions là où c'est nécessaire...). Car plus le virus circule, plus il a l'occasion de muter et donc de donner naissance à d'autres variants.

Julia Ndeko avec AFP

A partir du 20 juin, les Français vont pouvoir sortir sans restriction pour la première fois depuis l'instauration il y a huit mois des premiers couvre-feu pour faire face à la deuxième vague de l'épidémie. La France suit ainsi l'exemple de plusieurs pays européens, comme la Belgique, tandis que d'autres, dont l'Allemagne ou l'Espagne, s'orientent vers une levée progressive du port du masque. Le Premier ministre a défendu le bien fondé de la stratégie de sortie de crise par la mobilisation des Français mais aussi par le succès de la campagne vaccinale avec plus de 30 millions de personnes ayant reçu une première dose.

JEUNESSE ET FORMATION QUALIFIANTE

Hugues Ngouélondélé promet d'améliorer les conditions de travail

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi a effectué, le 15 juin, une visite dans les différentes directions sous tutelle en vue de donner une nouvelle impulsion à ces départements.

Hugues Ngouélondélé a effectué des descentes dans les locaux abritant l'inspection générale de la Jeunesse et l'Éducation civique, la direction générale de la jeunesse, et la direction générale de la formation qualifiante et de l'Emploi. Dans les différents états des lieux présentés par chacune de ces directions, le constat est resté le même et les besoins exprimés se résument en l'amélioration des conditions de travail.

Le ministre s'est lui-même rendu compte de l'intérêt de mettre en place les conditions favorables à la motivation de ses collaborateurs en vue de permettre à ces derniers de répondre favorablement aux attentes. « Je viens de prendre un ministère, un département, il est important pour moi de venir voir dans quelles conditions travaillent les collaborateurs. Si c'est bien ou pas, de voir comment améliorer les conditions de travail, parce qu'au bout de ces bonnes conditions le travail s'améliore. Je suis venu prendre contact. Vous prenez une maison en charge et vous ne



Hugues Ngouélondélé effectuant une descente à la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi/Adiac

voyez pas les collaborateurs, vous ne connaissez personne, renfermé dans votre bureau, je pense ce n'est pas la meilleure des solutions. C'est d'abord contacter les autres, parler avec eux, écouter et puis après nous avançons ensemble pour continuer la marche », a-t-il déclaré au terme des descentes.

Déterminé à booster le secteur de l'emploi et de la formation qualifiante, Hugues Ngouélondélé s'est également rendu à l'Unité de gestion du Projet de développement des compé-

tences pour l'employabilité (PDCE). Auxence Léonard Okombi, le coordonnateur du projet, estime à travers cette première visite que le ministre qui vient de prendre le portefeuille de la formation qualifiante va aider le PDCE à franchir un palier.

« Ce que nous voulons pour l'avenir de ce projet, c'est de le transformer progressivement en programme pour qu'il ne reste pas simplement sur Brazzaville et Pointe-Noire, mais qu'il puisse s'étendre sur l'ensemble du territoire national. Les

questions de formations des jeunes ne sont pas seulement au niveau de ces deux grandes villes, elles doivent préoccuper tous les jeunes pour qu'ils soient éligibles à ce projet au niveau de tout le pays », a-t-il expliqué.

L'objectif de ce projet du gouvernement financé par la Banque mondiale, faut-il le rappeler, est de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant dans les zones urbaine et

périurbaine de Brazzaville et Pointe-Noire, avec une répartition égale des bénéficiaires entre hommes et femmes, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail ainsi que leurs revenus.

Mis en œuvre depuis 2014 avant de connaître des restructurations, ce projet, a rassuré son coordonnateur, est à ce jour dans sa phase de financement additionnel. Un montant de 15 millions de dollars équivalent au financement du projet initial vise, en effet, à poursuivre les activités de la première phase du PDCE et à mettre en place un fonds compétitif visant à promouvoir l'entrepreneuriat à travers le financement d'au moins 100 plans d'affaires des jeunes formés par le PDCE.

« Aujourd'hui, le projet est en phase de financement des plans d'affaires des jeunes. Nous avons encore une 3e cohorte de jeunes qui va être enrôlée où on va recruter plus de 5000 jeunes encore pour des formations à Brazzaville et Pointe-Noire », a assuré Auxence Léonard Okombi.

James Golden Eloué

CHINE

La population du Xinjiang en hausse de 18,5% en dix ans

La population de la région autonome ouïgoure du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine, a augmenté de 18,52% entre 2010 et 2020, d'après le 7^e recensement de la population du pays.

Les résidents permanents au Xinjiang ont atteint 25,85 millions en octobre 2020, soit une hausse de 4,04 millions, selon les données du dernier recensement publiées par le bureau régional des statistiques.

La croissance démographique de la région au cours de la dernière décennie est de 13,14 points de pourcentage supérieure à la moyenne nationale.

Cette stabilité de la croissance démographique est due au développement économique et social de la région qui, ces dernières années, a attiré un grand nombre de personnes venues investir et faire des affaires, grâce à son environnement stable et harmonieux.

Sur l'ensemble de la population permanente du Xinjiang, l'ethnie Han représente 42,24%, tandis que les minorités ethniques comptent pour 57,76%. Le groupe ethnique ouïgour représente à lui seul 44,96% de la population.

Par rapport au 6^e recensement, la population des groupes ethniques minoritaires au Xinjiang a augmenté de 14,27%, soit plus de 1,86 million de personnes. Le taux de croissance est de 4,01 points de pourcentage supérieur à celui des minorités ethniques du pays.

La région compte une population plutôt jeune avec une proportion des personnes âgées de 60 ans chiffrée à 11,28%, contre

18,7% pour l'ensemble du pays. Le nombre de personnes ayant fait des études universitaires est passé de 10.635 pour 100.000 personnes en 2010 à 16.536 pour 100.000 personnes, un taux supérieur à 1.069 personnes de la moyenne nationale.

Dans cette région, le taux d'analphabétisme est de 2,66%, soit 0,01 point de pourcentage de moins que la moyenne du pays. Les données du recensement montrent par ailleurs que le nombre de personnes vivant dans les villes au Xinjiang représente 56,53% de la population totale de la région, tandis que les ruraux comptent pour 43,47%.

La BDEAC enregistre un bénéfice de 9,8 milliards FCFA pour l'exercice 2020

La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a enregistré un résultat net bénéficiaire de 9,8 milliards de FCFA pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, a indiqué un communiqué de presse de cette institution financière sous régionale à l'issue de son Assemblée générale du 14 juin.

Ce résultat représente 153% des prévisions budgétaires. Il est la concrétisation de la stratégie mise en œuvre par la Banque au cours de l'exercice 2020.

La BDEAC a financé 19 projets pour une enveloppe d'environ 186 milliards de FCFA pour renforcer la résilience des économies de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Elle a décaissé 118 milliards de FCFA en faveur des opérateurs économiques de la sous-région, contre seulement 49 milliards FCFA au cours de l'exercice précédent.

Créée en décembre 1975, la BDEAC est chargée de financer le développement des six pays membres de la CEMAC : le Congo, le Cameroun, la Centrafrique, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Source Xinhua

CENTRAFRIQUE

Les mercenaires russes accusés d'atrocités sur des civils

Un rapport alarmant, publié le 14 juin par CNN et l'ONG The Sentry, dénonce les atrocités commises en Centrafrique par les mercenaires russes pour contrôler les mines d'or et de diamant.

Le rapport fait ainsi état « de massacres, d'exécutions extrajudiciaires, de cas de torture, de pillage, d'enlèvements pour rançon, d'incendies de villages et de viols collectifs » perpétrés par le groupe Wagner, une société militaire russe ayant des liens avec le Kremlin, en alliance avec des forces armées loyales favorables au président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra.

Les enquêtes menées par CNN et The Sentry leur ont permis de rassembler des preuves et témoignages sur plusieurs cas de violations de droits humains, dont sont victimes les civils centrafricains qui se trouvent au milieu de la lutte entre les forces armées nationales soutenues par les mercenaires russes et les rebelles connus sous le nom de Seleka.

CNN et The Sentry ont cité un rapport compilé par la force de maintien de la paix de l'ONU en Centrafrique (Minusca) qui corrobore les accusations. Ce rapport indique que « les Faca et les forces bilatérales, en particulier les Russes et des éléments supposés

être syriens, pourraient avoir commis des crimes de guerre, notamment en exécutant des civils et d'autres individus qui ne participaient pas aux hostilités ».

Plus de 2000 formateurs russes

Ce nouveau rapport dénonce une croissance de la pré-

Selon les auteurs du document, cette croissance sert des objectifs multiples, y compris le contrôle des zones riches en minerais. Près de Bambari, par exemple, il existe d'importants gisements d'or à Ndassima. En 2020, le gouvernement aurait révoqué la licence d'une société canadienne dans cette zone et l'aurait accordée à

« *mants* », déclare un témoin.

Pour John Prendergast, cofondateur de Sentry, « *Ce nouveau mode de pillage très lucratif constitue une menace grandissante, semant la mort et la dévastation, et mettant en danger la paix et la sécurité non seulement en République centrafricaine, mais également dans diverses autres zones sensibles de par le monde. Des mesures urgentes sont requises de la part de la communauté internationale* ».

The Sentry et CNN ne sont en réalité pas les premiers à s'inquiéter de l'escalade de violences en Centrafrique. Dans un communiqué publié le 31 mars, l'ONU a émis des inquiétudes sur la présence de mercenaires russes en République centrafricaine. Trois organisations russes ont été pointées du doigt par l'institution dans son rapport. Il s'agit en l'occurrence de: Sewa security services; Lobaye invest SARLU et le fameux groupe Wagner, déjà connu pour être impliqué dans la guerre civile libyenne.

D'après les Nations unies, il est essentiel de clarifier les

rôles de tous les partenaires internationaux de la RCA et de distinguer les actions des forces de la Minusca, de celles des organisations militaires privées. Dans leur rapport publié le 14 juin, CNN et The Sentry ont également fait un certain nombre de recommandations aux gouvernements et institutions financières internationales pour l'arrêt des atrocités en Centrafrique.

Face à l'urgence de la situation, l'heure ne devrait normalement plus être aux dénonciations, aux expressions d'inquiétude, ou aux recommandations, mais plutôt à une prise de conscience de la gravité des incidents en RCA. Il faut pour la communauté internationale agir pour mettre fin à ces cas de violations des droits humains, dont plusieurs pays africains riches en ressources minières font l'objet. Plusieurs ONG ont par le passé dénoncé comment des conflits sont entretenus sur des années en Afrique centrale (RDC, Rwanda, Ouganda, Burundi) avec pour but le pillage des ressources minières.

Josiane Mambou Loukoula et Ecofin

« Ce nouveau mode de pillage très lucratif constitue une menace grandissante, semant la mort et la dévastation, et mettant en danger la paix et la sécurité non seulement en République centrafricaine, mais également dans diverses autres zones sensibles de par le monde. Des mesures urgentes sont requises de la part de la communauté internationale »

sence de militaires russes en Centrafrique. La plupart des mercenaires sont présentés comme des formateurs venus de la Russie pour entraîner l'armée locale. Seulement, apprend-on, si en 2017, le nombre de ces formateurs pour l'armée centrafricaine était au nombre de 170, en 2021, il s'élève à 2300.

une autre dénommée Midas ressources répertoriée comme une entité russe. Des témoins affirment aussi que ces mercenaires russes expulsent les habitants des zones minières. « *Tout ce qui est minier est leur priorité [...]. A Bambari, dans les quartiers de Bornou et d'Adji, ils pillent à la recherche d'or et de dia-*

GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS D'AFRIQUE

La 25e session ordinaire du comité exécutif se tient au Caire

La vingt-cinquième session ordinaire du comité exécutif de Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (Cglua) se déroule, du 17 au 18 juin au Caire, en Egypte. Elle vise à évaluer la participation des associations des collectivités territoriales d'Afrique à la programmation du nouveau cycle de coopération de l'Union européenne avec les pays partenaires entre 2021-2027.

La réunion sera aussi consacrée à l'approbation des comptes de l'exercice 2020, au lancement du processus de préparation de l'assemblée générale élective de Cglua qui aura lieu le 29 avril 2022 prochain et à l'examen de l'état des préparatifs de la 9^e édition du sommet Africités prévu à Kisumu au Kenya du 26 au 30 avril 2022.

La vingt-cinquième session ordinaire du comité exécutif de Cglua sera officiellement ouverte par le ministre du développement local d'Égypte, le général Mahmoud Sharawi. Il sera procédé à cette occasion à la signature de l'accord entre le gouvernement d'Égypte et Cglua pour l'accueil au Caire du siège du bureau régional de Cglua pour l'Afrique du nord.

Le comité exécutif de cités et gouvernements locaux unis d'Afrique est l'instance chargée de la direction politique de l'organisation. Il comprend seize membres dont quinze membres re-

présentant à égalité chacune des cinq régions du continent, soit trois pour chacune des cinq régions, auxquels s'ajoute la présidente du réseau des femmes élues locales d'Afrique, qui est la commission permanente pour l'égalité de genre de Cglua.

Signalons que Cglua est une organisation internationale panafricaine regroupant, à quelques exceptions près, toutes les villes, les collectivités territoriales ainsi que les associations nationales de collectivités locales africaines. Cette organisation résulte de la fusion de trois organisations continentales d'autorités locales : l'une majoritairement anglophone, AULA (African Union of Local Authorities) ; l'autre majoritairement francophone, UVA (Union des villes africaines) ; et la troisième majoritairement lusophone, UCCLA (Uniao das Cidades Capitais Lusofonas Africanas).

Fortuné Ibara

CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

L'ONU alerte sur la dégradation des terres nourricières

L'Organisation des nations unies(ONU) appelle à lutter contre la dégradation des terres qui menace les moyens de subsistance de trois milliards de personnes.

L'appel était lancé à l'occasion d'un dialogue de haut niveau sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Volkan Bozkir, a plaidé pour une coopération internationale accrue pour lutter contre la dégradation des terres qui menace les moyens de subsistance et la sécurité de trois milliards de personnes. Il a évoqué un dialogue pour « *galvaniser la coopération internationale afin d'éviter une nouvelle dégradation et de faire revivre les terres dégradées* ». La perte de terres saines entraîne l'extinction et intensifie le changement climatique.

Les terres saines étant le plus grand puits de carbone au monde. Volkan Bozkir craint que cela " s'empire, sans changement de cap". Or d'ici 2050, les rendements mondiaux des cultures devraient chuter de 10%, et la réduction pourrait atteindre 50%. Ce qui entraînerait une forte augmentation de 30% des prix alimentaires mondiaux, selon les experts. Alors que plus de la moitié du PIB mondial dépend des ressources terrestres, « *des millions d'agriculteurs risquent de sombrer dans la pauvreté si davantage de terres arables sont perdues* », a-t-il martelé.

Ce qui aurait, entre autres conséquences, le déplacement de 135 millions de personnes d'ici

2045 et une augmentation de risque d'instabilité et de tension, selon ses prévisions. Face à ce défi, il encourage les Etats à adopter et à mettre en œuvre des objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres, « *qui ravivent les terres grâce à des stratégies de gestion durable des sols et de l'eau, et restaurent la biodiversité et les fonctions des écosystèmes* ». 125 États membres ont déjà adopté de telles stratégies.

Volkan Bozkir appelle à lutter contre l'agriculture non durable, et à appliquer les leçons apprises au cours de la décennie de lutte contre la désertification. « *La restauration des terres doit être au cœur des processus internationaux existants (...) pour lutter contre le changement climatique, le cadre mondial pour la biodiversité post-2020 et les plans de relance post-Covid* ».

Selon lui, assurer la sécurité alimentaire de 9,7 milliards de personnes d'ici 2050, tout en atteignant les autres objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, « *ne sera possible que si nous intensifions la restauration et la régénération des terres pour transformer nos systèmes alimentaires* ». Il a aussi plaidé pour une plus grande synergie entre la paix, le développement et les actions humanitaires et pour une réorientation des priorités en matière de dépenses.

Noël Ndong

SPEED
byCongo Telecom

YES!!!

LA FIBRE OPTIQUE
ENFIN À POTO POTO !

**FRAIS D'INSTALLATION
+ KIT MATERIEL
OFFERTS***

* OFFRES SOUMISES À CONDITIONS



22 22 ou 22 220 00 00

* Appel facturé au tarif en vigueur selon l'opérateur



Congo Telecom

GENÈVE

Premier tête-à-tête entre Joe Biden et Vladimir Poutine

Les présidents américain et russe ont échangé une poignée de main mercredi au début de leur premier sommet à Genève qui doit apaiser les tensions entre les deux pays et peut-être dégager des terrains d'entente.

Joe Biden et Vladimir Poutine ont eu un geste cordial à l'ouverture de la réunion qui les rassemblaient ce 16 juin avec les chefs de la diplomatie américaine et russe, Antony Blinken et Sergueï Lavrov, avant une séance de travail élargie. Une réunion très attendue à travers le monde avec des tensions inévitables à un moment où les relations entre Moscou et Washington sont au plus bas.

«J'espère que notre réunion sera productive», a dit le président russe, en remerciant Joe Biden d'avoir pris l'initiative de la rencontre.

«Nous essayons de déterminer là où nous avons des intérêts communs et où nous pouvons coopérer. Et quand ce n'est pas le cas, établir une façon prévisible et rationnelle de gérer nos désaccords», a expliqué de son côté le président américain. «Deux grandes puissances», a-t-il ajouté, dans un contraste marqué avec les termes de Barack Obama qui avait qualifié la Russie de «puissance régionale».

Les deux hommes étaient arrivés à quelques minutes d'intervalle, accueillis par le président suisse Guy Parmelin. Malgré cette poignée de main les discussions s'annonçaient âpres et tendues en particulier sur l'Ukraine et le Bélarus. L'une des questions sensibles est aussi celle de la désinformation en ligne et des attaques informatiques imputées à Moscou ou à des groupes de hackers basés en Russie. La Russie, qui



a toujours démenti, accuse Washington de s'immiscer dans ses affaires en soutenant l'opposition ou en finançant organisations et médias critiques du Kremlin. Autre sujet de crispation l'opposant Alexei Navalny, aujourd'hui emprisonné après avoir failli mourir d'un empoisonnement qu'il accuse le Kremlin d'avoir fomenté.

Dans ce contexte, les attentes, à Washington comme ailleurs, sont limitées. Le sommet de Genève n'a pas pour objectif un nouveau départ ou une percée spectaculaire. Il s'agit d'essayer de mieux gérer une relation difficile qui le restera pour un moment, estiment les experts.

Une rencontre très attendue

Le 46e président américain avait adopté un ton résolument ferme ces derniers jours à l'égard de l'homme fort du Kremlin pour mieux marquer le contraste avec son prédécesseur républicain, Donald Trump. Joe Biden avait promis de dire à Vladimir Poutine quelles sont «ses lignes rouges».

«Nous ne cherchons pas un conflit avec la Russie, mais nous répondrons si la Russie continue ses activités», avait-il déclaré lundi à la fin du sommet de l'Otan à Bruxelles.

Même si la Maison Blanche n'a eu

de cesse de souligner qu'il ne fallait attendre aucune percée spectaculaire, le président sait que son premier déplacement à l'étranger sera largement jugé sur les résultats de cette rencontre très attendue. La Maison Blanche revendique un double objectif : explorer les voies possibles de coopération et dissuader le président Poutine «de poursuivre ses activités déstabilisatrices à travers le monde».

Des relations tendues entre l'Union européenne et Moscou

Face à Moscou, l'Union européenne doit de son côté s'unir pour être capable à la fois de «riposter,

contraindre et dialoguer», a affirmé mercredi le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell au moment même où les présidents russe et américain se rencontraient à Genève. Les relations avec le gouvernement russe sont à leur plus bas niveau, a-t-il constaté, en présentant son rapport sur une nouvelle approche des relations avec la Russie demandé par les dirigeants de l'UE pour leur sommet des 24-25 juin.

«La Russie ne veut pas discuter avec l'Union européenne. Elle préfère parler directement avec certains de ses membres, ceux qui ont une certaine importance à ses yeux. L'UE doit faire preuve d'unité pour contraindre la Russie à discuter avec l'UE», a-t-il ajouté.

Un appel à l'unité qui ne trouve cependant pas toujours un écho chez les Européens chaque État ayant ses intérêts propres.

Les Européens ont des leviers contre la Russie. «75% des investissements directs réalisés en Russie viennent d'entreprises européennes», a rappelé Josep Borrell. «La Russie dépend par ailleurs de ses exportations de gaz et de pétrole, qui représentent 40% de son budget, et l'UE est un grand importateur», a-t-il indiqué. Ces achats à la Russie représentent 40% des importations de gaz et 26% des importations de pétrole de l'UE et représentent 25% du PIB de la Russie.

Julia Ndeko avec Noël Ndong


www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO






AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

 +336 11 40 40 56

 info@adiac.tv



B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CONSULTANT JURISTE - FISCALISTE H/F

Lieu du poste : Brazzaville

Présentation de l'entreprise :

PRICEWATERHOUSECOOPERS Tax & Legal est un cabinet de conseil juridique et fiscal, fondé en 1984 dont l'une des activités principales est le conseil juridique et fiscal aux Entreprises.

Dans ce cadre et afin de renforcer les équipes de la ligne de Service Tax & Legal, nous recherchons deux (2) consultants juriste fiscaliste.

Les principales missions du poste

Au sein du département Tax & Legal, vous serez chargé(e) d'intervenir sur des missions telles que :

- Assurer la veille permanente de l'environnement juridique et fiscal, et s'assurer de la bonne application des textes par nos Clients,
- Accompagner les clients dans la gestion juridique et fiscale auprès des administrations,

- Animer les formations à thématique juridique ou fiscale,
- Participer à la rédaction de la lettre d'information technique du Cabinet en matière de fiscalité,
- Assister le Manager dans la réalisation et/ou la supervision des travaux conformément aux standard qualité de PwC,
- Soutenir la croissance de la firme...

Profil du/de la candidat(e)

- Vous êtes titulaire au moins d'un bac+ 4/5 ou d'un diplôme équivalent en fiscalité,
- Vous bénéficiez de 2 à 5 ans d'expérience confirmée, idéalement en cabinet de conseil juridique et fiscal,
- Vous faites preuve de curiosité, d'enthousiasme et avez une capacité d'adaptation à des environnements de travail variés,
- Vous faites preuve d'un engouement certain pour le travail d'équipe, êtes proactif(ve), avez un sens de l'analyse et êtes attentif(ve) à la qualité de service rendue aux clients,
- Vous avez un excellent niveau d'anglais,
- Vous êtes autonome et rigoureux, votre

capacité relationnelle ainsi que vos qualités d'analyse et de synthèse seront vos atouts pour réussir dans votre mission.
-Vous souhaitez vous investir au sein d'une entreprise en constante évolution;

Rejoignez PwC et vivez au sein de nos équipes du département Tax & Legal une expérience unique où vous serez amenés à accompagner quotidiennement les clients du cabinet sur l'ensemble de leurs problématiques fiscales et juridiques.

Si vous êtes intéressés, merci de transmettre votre CV détaillé, uniquement par mail à l'adresse recrutement.cg@cg.pwc.com, accompagné d'une lettre de motivation en indiquant en objet : Candidature Consultant Juriste-Fiscaliste, à l'attention de la Responsable des Ressources Humaines, au plus tard le 18 juin 2021.

La sélection se fera sur CV, tests et entretiens.



La veuve Kambani née Maboundou Angèle, les enfants et famille ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur regretté époux, oncle et père, Aser Emile Kambani, survenu le 8 juin au CHU de Brazzaville à 11 heures. La veillée mortuaire se tient au n°285 de la rue Jacques Mayassi, derrière la commune de Makélékélé.

L'inhumation est prévue pour le 17 juin 2021 au cimetière privé Ma Campagne.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite
Dépliants

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers

IXES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les culturels déplorent un laisser-aller dangereux

Le sport, aux petits soins à travers les travaux actuels en cours dans les stades Tata Raphaël et des Martyrs ainsi que leurs abords immédiats, fait ombrage à la culture dont les infrastructures sont à l'abandon, le gros des préparatifs est dirigé vers le volet sportif de l'événement que va accueillir la RDC en août 2022.

Depuis le coup d'envoi des travaux effectués, le 9 avril, par le président de la République, les Kinois réalisent un peu mieux l'importance du rendez-vous à venir. Les prochains Jeux de la Francophonie se préparent. Pour Kinshasa, c'est une joie de voir les deux plus grands pôles d'attraction qui rythment sa vie sportive entourés de palissades. Un encouragement à l'endroit des sportifs alors que l'indignation qui se murmurait jusqu'ici dans l'univers de la culture kinoise se dit à voix haute. Artiste et opérateur culturel, Michel Ngongo en vient à se demander si les responsabilités ne sont pas partagées aux niveaux international et local. « Le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) dirigé par la directrice Zeina Mina est supposé accompagner le pays organisateur par le biais du CNJF, le fait-il vraiment ? Apporte-t-il son soutien à la RDC au niveau cultu-

rel également ou se focalise-t-il sur l'aspect sportif des Jeux uniquement ? » A ce jour, pour lui, cet accompagnement n'est pas aussi perceptible qu'il le devrait dans l'univers culturel, il n'est pas ressenti car certaines questions ne sont toujours pas résolues à l'instar des sites dédiés ou à pourvoir.

De son côté, l'ASBL Artiste en danger s'est résolument lancée dans une campagne de revendication affirmant que les culturels regroupés en son sein « se plaignent de ne pas avoir de salles de spectacles adaptées pour accueillir cet événement de grande envergure ». Du côté du Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF), l'on brandit le cahier des charges pour expliquer que le sport jouit de ce traitement différent avec les constructions en cours et la réhabilitation des stades. Mais, pour Michel Ngongo, « tous ceux

qui s'appuient ou font recours au cahier des charges, sont soit de mauvaise foi ou soit ne l'ont jamais lu. Ce qui les amène de la manipulation ou des discussions sans fondement sans savoir ce qu'il en est au juste ». En connaissance de cause, le culturel soutient que « plusieurs éléments du cahier de charges signé entre l'OIF et la RDC, représentée en son temps par le Ministre de la Coopération et président du CNJF, Guillaume Manjolo, ont bougé ». En référence à l'ancien document, « parmi les sites repris, il y avait notamment le Palais du peuple mais aussi la Fikin où des activités culturelles devaient s'y tenir ». Le plus flagrant, déclare Michel Ngongo, c'est que le village d'hébergement et des partenaires étaient prévus à la Fikin. Il serait donc, à son avis, « déplacé et mal intentionné de prétendre que le Comité national ou interna-

tional se base sur le cahier des charges alors qu'il n'est pas respecté parce que certaines choses ont évolué depuis l'époque de sa signature ».

Le CIJF ne s'implique pas. D'autre part, renchérit le culturel outré : « entre novembre-octobre de l'année passée, à l'occasion de l'avant-dernière mission du CIJF conduite par la directrice Zeina Mina et quelques experts, un avenant avait été signé. Les Jeux initialement prévus pour 2021 ont été reportés pour 2022 à la demande de la RDC à la suite de la covid-19 ». Et de soutenir : « ni le cahier des charges ni l'avenant ne peuvent expliquer les changements de sites. Cependant, l'on constate que les activités sportives prévues à la Fikin ont très vite trouvé une nouvelle localisation, à savoir le Stade Tata Raphaël et le Stade des Martyrs. Pour les activités culturelles, essentiel-

lement les répétitions étaient prévues à la Fikin, jusqu'ici rien n'est défini ». Des sujets sont élagués de façon subjective comme le fait de prétendre que le Palais du peuple fait partie du cahier des charges. « Mais quels sont les éléments du cahier des charges respectés aujourd'hui ? Tout cela se fait au su et au vu du Comité international. C'est à se demander s'il ne sent pas dérangé, s'il est à l'aise de voir que le monde sportif soit mieux loti que le monde culturel. Je ferai partie du Comité international, cela me paraîtrait normal qu'après le passage des Jeux, l'univers culturel en garde un souvenir, je me battrais pour ne fût-ce qu'une infrastructure quitte à réhabiliter l'existant ou construire quelque chose de neuf. Je suis au regret de constater que rien n'est fait dans ce sens ».

Nioni Masela



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



RDC-UGANDA

Lancement des travaux de rénovation des routes transfrontalières

Le poste frontalier de Mpondwe/Kasindi, dans le Nord-Kivu, a servi de cadre, le 16 juin, à la cérémonie inaugurale du grand chantier de rénovation et de construction de routes devant relier la RDC et l'Ouganda.

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et son homologue ougandais, Yoweri Kaguta Museveni, ont lancé ce vaste chantier censé désenclaver les villes frontalières situées de part et d'autre, entre la RDC et l'Ouganda.

Cette cérémonie se situe dans le prolongement des accords qu'une délégation congolaise composée du vice-Premier ministre, Christophe Lutundula Apala, et du ministre d'Etat, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi, avait signé, le 27 mai, avec la partie ougandaise. Lesdits accords portaient sur la construction de routes bitumées sur trois axes routiers stratégiques dans la liaison des



deux pays : Kasindi-Beni (80 km), Beni-Butembo (54 km), Bunagana-Rutshuru-Goma (89 km). La présence de deux chefs d'Etat marquait la matérialisation de ces projets gigan-

tesques de construction.

Ce projet de rénovation de route est censé permettre à l'Ouganda d'évacuer ses produits commerciaux vers les grandes villes congolaises,

comme Beni, Goma ou encore Butembo. Il est à noter, à ce sujet, que l'Ouganda exporte notamment les matériaux de construction et les produits manufacturés vers l'est de la

RDC. Pour sa part, la RDC exporte les produits agricoles dont le thé, le café, le cacao. Il y a aussi les bois, mais souvent dans un circuit informel. L'autre intérêt de la rénovation de cette route est d'ordre sécuritaire, particulièrement sur l'axe Kasindi-Beni où des embuscades sont tendues par des combattants ADF contre les véhicules et les mots appartenant aux commerçants.

A noter que ce projet a été initié depuis 2019 et a connu un coup d'accélérateur en mai 2021 avec la signature des accords politiques et techniques entre les deux pays. Le coût global du projet est à hauteur de 334,5 millions de dollars américains dont le financement proviendra des deux pays.

Alain Diasso

AFFAIRE MATUTALA

La Fécofa donne raison à Don Bosco au détriment de V.Club

Alors que V.Club venait de célébrer son cinquième sacre national au championnat de la Linafoot, Ligue 1, la Fédération, à travers une commission ad hoc, vient de doucher le club vert et noir, avec la suppression de 9 points, l'issue du verdict rendu sur le dossier du joueur Zao Matutala.

C'est une actualité qui défraie la chronique sportive à côté de la toute récente démission du Constant Omari de la Fécofa. La commission ad hoc de la Fédération congolaise de football (Fécofa) mise sur pied pour se pencher sur le litige opposant le CS Don Bosco de Lubumbashi à l'AS V.Club a tranché, le 15 juin, à Kinshasa en faveur des Salésiens lushois. Dans un premier règlement de cette affaire, la Ligue nationale de football (Linafoot) avait tablé sur la bonne foi de V.Club qui a utilisé le joueur litigieux à trois reprises. Mais la commission ad hoc est revenue à la charge pour charger le club vert et noir de Kinshasa alors que V.Club avait déjà célébré le titre national. V.Club est incriminé pour avoir qualifié un joueur ayant changé d'identité.

La commission ad hoc a donc décidé « La suspension de l'ancien joueur de la KFA



Le joueur Zao Matutala Zola Kiniambi lors de sa signature dans V.Club

pour 12 mois suivie d'une obligation de regagner son club d'origine, la perte par forfait de Vita Club sur tous les matchs disputés par le joueur, ainsi que la destruction de la licence tronquée de Matutala Zola ». V.Club perd donc 9 points. Les supporters de V.Club ont

initié une marche le 16 juin à Kinshasa, pour dénoncer cette décision de la Fécofa qui avait autorisé V.Club à qualifier le joueur, avant de faire volte-face à travers la commission ad hoc. Cette marche a été dispersée par la police.

Outre la peine infligée à

V.Club et au joueur qui est suspendu pour une durée de 12 mois, la commission ad hoc a suspendu le président de la commission de gestion de la Linafoot, Bosco Mwehu et le secrétaire adjoint Antoine Luzizila pour trois mois pour avoir traité ce dossier avec « légèreté », ainsi que

les correspondants officiels de l'AS V.Club pour la même durée.

Les conséquences des décisions de la commission ad hoc chamboulent tout dans le peloton de tête au classement du championnat national. L'AS V.Club n'est donc plus championne du Congo pour la cinquième fois. C'est le TP Mazembe qui reprend les rênes du championnat avec 66 points glanés en 29 rencontres. V.Club se voit retrancher neuf points pour se retrouver deuxième avec 64 points en 29 matchs. Maniema Union est troisième avec 63 points pour 28 matchs livrés. Mazembe ira défier Maniema Union à Kindu pour le titre, alors que V.Club est obligé de l'emporter sur Lubumbashi Sport pour totaliser 67 points. Quant à Maniema Union, deux victoires sur ses deux dernières rencontres seront synonymes de sacre national.

Martin Engimo

ENVIRONNEMENT

La RDC veut se doter de sa politique forestière

La vice-Primature chargée de l'Environnement et Développement durable a lancé, le 15 juin, le processus de recrutement de l'assistance technique visant la réalisation du programme de gestion durable des forêts de la RDC.

Le programme, explique le Secrétaire permanent par intérim de la Cellule de gestion des projets et des marchés publics dudit ministère, Darcy Mbwinga Mwaka, va conduire à l'élaboration de la politique forestière du pays. L'ouverture des propositions des offres va, en effet, permettre à la sous-commission de pouvoir analyser lesdites offres lui soumises pour voir si elles sont conformes aux critères tels qu'édictés dans les termes de référence. « Une notation devra en sortir. Et dans cette notation, ceux qui auront atteint le minimum, c'est-à-dire 70 %, seront contactés à nouveau pour l'ouverture de leurs propositions financières », a indiqué Darcy Mbwinga Mwaka. Et de noter que des quatre candidats qui ont été présélectionnés par rapport à l'avis de manifestation d'intérêt, trois seulement se sont présentés et ont apporté leurs propositions techniques et financières.

Le secrétaire permanent par intérim de la Cellule de gestion des projets et des marchés publics au ministère de l'Environnement et Développement durable a, par ailleurs, indiqué que la



Ouverture des propositions d'offres

méthode de sélection choisie est fondée sur la qualité et le coût. « Dans cette méthode, on veut bien que la notation soit faite, d'un côté, dans la proposition technique et de l'autre, de la proposition financière », a-t-il précisé.

Il s'agit ici de la suite d'un marché de prestations intellectuelles lancé depuis le mois de décembre 2020.

Choisir le candidat avec la cote la plus élevée

A en croire Darcy Mbwinga, la prochaine étape dans cette procédure sera l'ou-

verture des propositions financières. Cette étape, a-t-il expliqué, permettra à la commission de combiner les résultats pour pouvoir, cette fois-là, désigner le candidat qui aura reçu la cote la plus élevée, en vue de signer le contrat avec lui. « C'est ce bureau d'étude ou ce consortium qui sera à pied d'œuvre pour permettre la mise en œuvre de ce programme de gestion durable de forêts », a indiqué Darcy Mbwinga Mwaka.

Cet expert a, en outre, salué la détermination de la vice-Première ministre, mi-

nistre de l'Environnement et Développement durable, Eve Bazaïba Masudi, qui a voulu que cette activité soit accompagnée par la presse en respect des principes d'égalité et d'équité des candidats comme le stipule la loi 10010 du 24 avril 2010 relative aux marchés publics. « C'est sur ça que nous nous sommes attelés pour faire notre activité à la grande satisfaction de tous les candidats et les participants qui ont pris part à cette activité publique », a avoué le secrétaire permanent par intérim

de la Cellule de gestion des projets et des marchés publics du ministère de l'Environnement et Développement durable.

Le candidat choisi sera connu dans près de deux semaines

La commission aura quinze jours pour statuer et rappeler les candidats pour la prochaine étape. Mais les résultats qui vont ressortir devront également faire l'objet d'une demande d'avis de non-objection de la part de la Direction générale de contrôle des marchés publics. Selon ce que prévoit la loi, explique-t-on, il y a des organes de contrôle au niveau du ministère mais le travail fait en amont doit être sanctionné par cet avis de non-objection. « C'est cette sanction qui va nous permettre la signature du contrat avec le candidat qui aura retenu la cote la plus élevée », a signifié Darcy Mbwinga Mwaka. Ce projet, souligne-t-on, sera financé, d'un côté, par Fonaredd et, de l'autre, par l'Agence française de développement, qui sont des partenaires techniques financiers du ministère chargé l'Environnement.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Félix Tshisekedi en séjour de travail à Beni

Poursuivant sa mission de compassion et d'évaluation de la situation sécuritaire dans les provinces en état de siège, le président de la République, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est arrivé le mardi en début de soirée dans la ville de Beni.

À l'aéroport de Mavivi, le chef de l'Etat a été accueilli par les autorités militaires de la province du Nord-Kivu, des responsables administratifs locaux, civils et militaires ainsi que des acteurs de la société civile. Malgré la grande mobilisation de la population au centre-ville de Beni, le chef de l'Etat, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est refusé de prendre un bain de foule en signe de compassion à ses compatriotes de Beni victimes des attaques



meurtrières à répétition de la part des forces terroristes qui sévissent dans cette région. Le président Tshisekedi n'a pas tenu de meeting populaire, il a opté pour des échanges, le 16 juin, en groupes réduits avec les représentants des forces vives.

Ainsi qu'il l'avait annoncé dimanche dernier devant la presse à Goma, le président de la République est venu marquer sa compassion et sa solidarité envers cette population et lui dire que l'Etat congolais est bien présent à ses côtés. Les attaques terroristes devenues

cycliques dans la région de Beni avaient poussé le président de la République à décréter l'état de siège dans la province du Nord-Kivu afin de permettre aux Fardc de démanteler les sanctuaires des groupes terroristes et les anéantir.

Avant de s'envoler pour Beni, le président Felix Tshisekedi avait réuni à Goma mardi les responsables nationaux et provinciaux des différents services de défense et de sécurité pour une évaluation à mi-parcours des opérations militaires dans le Nord-Kivu. Le rapport intermédiaire donne des résultats rassurants : plusieurs sanctuaires des ADF ont été détruits.

Alain Diasso

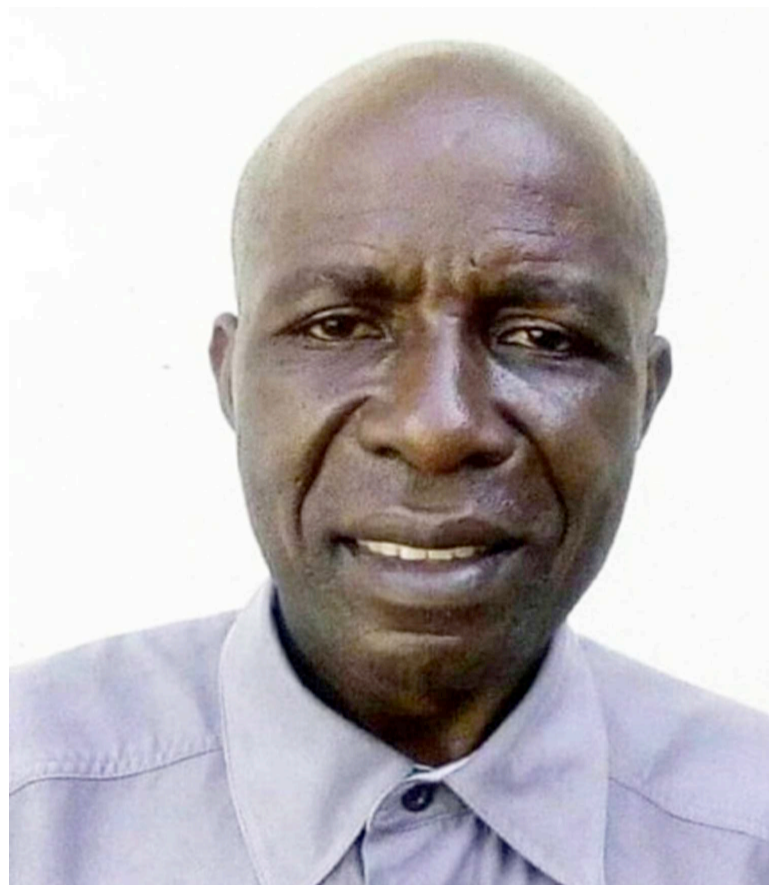
DISPARITION

Le contrebassiste Rigobert Mbila s'en est allé

Populaire au sein de la communauté de l'Institut national des arts (INA), la triste nouvelle de son décès inopiné, la nuit du 15 juin, a créé de l'émoi la matinée du 16 juin. En larmes, professeurs et étudiants ont tous été surpris et choqués après avoir passé la journée de la veille ensemble.

La mort dans l'âme, le directeur général de l'INA rencontré en fin de matinée a évoqué le décès de l'apprécié contrebassiste en ces termes : « Un de nos meilleurs professeurs, Rigobert Mbila, un ethnologue qui a en plus fait la philosophie de l'art aux facultés catholiques est mort brusquement dans la nuit d'hier. C'est une grande peine que j'éprouve d'autant plus que c'était un chercheur ». Pour le Pr Yoka Lye Mudaba, c'était important de souligner ce grand mérite qu'il lui reconnaissait : « il était à la fois un bon enseignant, il n'y en a pas beaucoup dans le domaine, et un chercheur ». « L'idée de l'hymne national compilé en cinq langues, dans les quatre langues nationales plus le français, est venue de lui, me semble-t-il », nous a-t-il confié. Et de préciser encore : « Lorsqu'on parle de la toute première version lingala de l'hymne national compilé, c'est à lui qu'il faut penser. Elle est de Mbila ».

De l'avis personnel du directeur général Yoka, « Rigobert Mbila est un ancêtre de l'INA. Il fait partie des gens qui ont partici-



Rigobert Mbila N'dakambo (DR)

pé à l'épopée de l'INA, c'est une partie de sa mémoire qui s'en va ainsi. Il avait à dire parce qu'il a fait énormément de choses dans le domaine de la

recherche musicale. C'est une grosse perte pour l'INA. Nous nous préparons à lui rendre des hommages funéraires dignes de ce qu'il a donné à

l'INA ». Et pour conclure : « C'est parmi les personnes à tenir pour les piliers de l'INA. Je le dis du fond de mon cœur et ma peine est grande ».

Une icône mais humble

De son côté, le Pr Malwengo s'est dit « bouleversé par la perte d'une icône de la section musique, expert dans l'enseignement de la contrebasse ». Puis, a complété la présentation de son collègue de la sorte : « Très tôt, ce matin, nous avons appris le décès du chef des travaux Rigobert Mbila, professeur de contrebasse, d'éthique, il est à la fois musicien et philosophe car il a un DEA en philosophie de l'Université catholique de Kinshasa ». Tout remué encore, il a raconté les contours de ce décès inopiné surprenant ceux qui l'ont vu en journée à l'INA. « Rien ne présageait cette issue fatale. Jusque hier à 14 heures et même aux alentours de 15 heures, il était assis dans l'attente des travaux pratiques des étudiants de la troisième année de graduat. Ayant constaté qu'il était quelque peu faible, nous lui avons dit de

regagner son domicile. C'est en soirée que sa situation est allée de mal en pis. Conduit à l'hôpital, c'est à son seuil qu'il a rendu son dernier soupir », a déclaré Jean-Romain Malwengo. « Il a travaillé jusqu'au dernier moment, s'il était militaire, l'on aurait dit qu'il est mort ses armes dans la main », a conclu le chef de section musique de l'INA.

Pianiste, Michel Ngongo, également enseignant à l'INA tient pour sa part Rigobert Mbila comme « l'un des meilleurs contrebassistes que la RDC ait connu ». Et d'ajouter : « Un mélange de talent insolent mélangé aux capacités intellectuelles imperturbables au point qu'il a joint à ses études de musique au conservatoire de l'INA un master en philosophie ». Sur le plan artistique, il rappelle qu'il avait le charisme d'un grand formateur : « Rigobert Mbila a été le maître des plusieurs artistes, notamment Meje 30, Cindy le cœur, Mamie Nsingani, Chimelle Pholo, Cyprien et l'initiateur de l'ASBL Musique pour tous avec comme orchestre Waassa ».

Nioni Masela

OPÉRATIONS HUMANITAIRES EN RDC

Une aide financière de vingt millions de dollars

L'annonce a été faite alors que les besoins d'assistance continuent de croître face aux moyens limités et parfois insuffisants.

Le coordinateur des secours d'urgence des Nations unies, Mark Lowcock, a débloqué, le 13 juin, 135 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour soutenir les opérations humanitaires dans douze pays d'Afrique, des Amériques et du Moyen-Orient. Sur ce financement, les organisations de secours en RDC bénéficieront de vingt millions de dollars américains. Un montant supplémentaire de 10 millions de dollars sera affecté à une gamme de projets axés sur la programmation pour les personnes handicapées dans le monde.

Outre la RDC, le financement sera réparti entre les organisations de secours en Syrie (20 millions de dollars), en Éthiopie, avec un accent sur le Tigré (13 millions de dollars), en Afghanistan, au Nigeria et au Soudan du Sud (11 millions de dollars à chacun). Le reste du financement ira à Madagascar (8 millions de dollars) ; au Venezuela (7 millions de dollars) ; au Tchad (7 millions de dollars) ; au Burkina Faso (7 millions de dollars) ; au Cameroun (5 millions de dollars) et au Mozambique (5 millions de dollars).

L'annonce de ce financement a été faite à la suite de la publication de données la semaine dernière, qui montrent que plus de 350 000 personnes connaissent des conditions de famine dans la région du Tigré en Éthiopie, et que la menace de famine se profile au Burkina Faso, dans le sud de Madagascar, au nord-est du Nigeria, au Soudan du Sud et au Yémen.

Jules Tambwe Itagali

SITUATION HUMANITAIRE EN RDC

Le HCR envisage de soutenir les déplacés de Goma

La représentante régionale du HCR en appelle également à l'amélioration urgente de la situation sécuritaire en Ituri afin de protéger la vie des civils.

Le point de presse hebdomadaire de la Monusco du 16 juin a été l'occasion pour la représentante régionale du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), Liz Ahua, d'exprimer le vœu de son institution de soutenir les déplacés de Goma. Ce soutien concerne précisément une aide financière pour le loyer, des abris d'urgence ainsi que de petites maisons d'extension dans les parcelles des familles qui ont accueilli des déplacés.

Le HCR fait face à de multiples urgences dont la plus récente, l'éruption du volcan Nyiragongo, qui a provoqué le déplacement de 450.000 personnes de Goma dont certains ont traversé la frontière pour se réfugier au Rwanda. Cette institution des Nations unies a pu fournir des abris collectifs pour décongestionner les écoles et les églises, ainsi que des articles de première nécessité tels que des bâches,

des couvertures et des kits d'hygiène.

Au-delà de la situation des déplacés due à l'éruption volcanique, le HCR est également préoccupé par le cas des Congolais victimes d'attaques meurtrières par des groupes armés à l'est du pays, particulièrement dans la province de l'Ituri. « Nous appelons à améliorer d'urgence la situation de sécurité dans la région afin de protéger la vie des civils, dont beaucoup ont été attaqués et contraints de fuir à plusieurs reprises », a déclaré Liz Ahua. Dans ces circonstances, a-t-elle dit, il est difficile au HCR et aux autres organisations humanitaires d'assister les populations en détresse.

C'est dans ce contexte que le HCR s'apprête à célébrer, le 20 juin, la journée mondiale du réfugié sur le thème : « Ensemble on peut tout réussir ». La célébration de cette journée est caractérisée cette année, comme l'année dernière,

par la pandémie de covid-19 qui vient aggraver la situation humanitaire déjà catastrophique en RDC. Aussi, a ajouté Liz Ahua, les besoins d'assistance continuent-ils de croître alors que les moyens sont limités et parfois insuffisants. « Nous tendons vers la moitié de l'année, mais nous n'avons même pas atteint le quart des fonds demandés au début de cette année pour nos opérations en RDC », a-t-elle déclaré.

Selon la représentante régionale du HCR, la province de l'Ituri compte 1,7 million de personnes déplacées soit le tiers de la population totale déplacée en RDC. La situation de déplacement en RDC compte les déplacés internes et aussi les réfugiés qui sont arrivés en RDC à cause des situations difficiles dans leurs pays. Le pays accueille généreusement depuis fin 2020 92.000 nouveaux réfugiés centrafricains.

Jules Tambwe Itagali

AVIS DE RECRUTEMENT

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET DE TRAVAUX PUBLIQUE (TP)

Cherche un chef de chantier (incompétent ou aventurier s'abstenir)

Contact : 06 732 37 52/ 05 319 05 21

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre au 36 rue Okouami (Mikalou)

Contact: quartier sonaco Moukondo case P13087

BRICOLAGE

Chauffeur qualifié ayant connaissance en mécanique recherche un emploi

Téléphone : 06 665 04 79

STAFFEUR

Conception et pose de staff

Tel : (+242)06 821 26 02

ELECTRICITE

Tous travaux d'électricité bâtiment

Tel : (+242)06 621 13 74 - 04 054 47 06

ASSOCIATION

NDOLO VILLE RÉNOVÉE

Animation Folklorique Toutes cérémonies

Tél: (+242) 05 055 11 30/ 06 674 64 56

AIDE SOUTIEN SECOURS AUX ENFANTS CONGOLAIS (AASSEC)

Panafricaine-Humanitaire
Tél: (+33)772187395/069481926

CONSTRUCTION

Archibat-SARL

Cabinet d'architecture
Tel : 05 556 01 31/06 622 87 38

RESTAURATION

Poulet D'or

Service traiteur take away
Livraison à domicile
Tel : 05 717 45 17/04 413 61 41

Autour de la barbecue

Plats emportés et Livraison
Contacts : 06 600 06 25

FORMATION

MODERNE'JAZZ

Nouvelle école de danse
Danse classique
Tel : 06 646 46 08/05 317 02 86

Groupe Princess Divine

Centre de formation Professionnelle
Hotellerie-Restauration-Hotesse
d'accueil-Pâtisserie
Marketing commercial
Tel : 06 420 60 03/04 474 33 39

COIFFURE

ELSYE COIFFURE

Coiffure-Soin de visage-Esthétique-Pédicure-Manicure
Prestation à domicile
Tel : (+242): 06 676 70 56

ELSYE COIFFURE

Coiffure Hommes
Tel : (+242) 06 606 22 77/06 500 27 33

VESTIMENTAIRE

LA MODE POUR TOUS

Vente : Chaussures H/F-Vêtements et Accessoires
Livraison à domicile
Tel : (+242) 06 438 44 92/06 521 07 72

RH COUTURE

La Marque des Célébrités
Tel : (+242) 06 419 24 20/ 04 433 72 38

BOUTIQUE ADDICT CODE

Adresse : 137 Avenue de la tsiémé,
Ouenze en face de l'école LHEYET
GABOKA

Tel : (+242) 06 508 56 33

Vermel Store

Boutique d'habillement H/F
Tel : 06 639 39 79/04 442 00 00

Ici c'est Shengen

L'originalité au juste prix
Contacts : 06 540 56 63/06 686 14 30

DOMAINE À VENDRE

Terrain plat et cultivable d'un hectare

Situé à Sésédia baNioka dans le district de Loungui à moins de 500m du goudron RN1.

Le domaine dispose d'un espace jardin et savane (Moundinba), espace pour plantation et habitation, des arbres fruitiers (2 safoutiers et 2 manguiers), et 2 palmiers.

Prix : 4 millions à débattre.
Tél : 06 945 95 78 / 06 934 05 21

OFFRES D'EMPLOI

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Administrateur Réseaux et Système *

Avoir un BAC+ 4/5 minimum dans une spécialité réseaux et télécommunication; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans dans un poste similaire; Avoir une bonne connaissance des environnements CISCO, Windows (AD, Wsus,...), de Symantec Endpoint Protection, et des outils de gestion de parc Informatique et inventaire (GLPI et/ou autre), bonne connaissance des ports et protocoles, des environnements CISCO (Routage et Switching), des environnements FORTINET et CHECKPOINT, des applications de monitoring (PRTG, Nagios, Solarwinds...), de l'Architecture technique et fonctionnelle des systèmes d'information

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Technicien MQ *

Avoir un BAC +2 en Télécommunication; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans dans le domaine SIG; Avoir le sens de l'organisation et rigueur dans le travail; Être disponible, réactif, intègre, compréhensif et être polyvalent; Avoir un esprit d'équipe et un esprit relationnel; Avoir la capacité à respecter les échéances courtes et de résister aux pressions; Avoir le sens de discrétion et de la confidentialité; Avoir la capacité à travailler en équipe; Savoir manager des équipes; Avoir la capacité d'adaptation;

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Régional *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable de Prêt à la Consommation *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Service Bancaires Personnels *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable de la Banque des PME *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Assistant Administratif et Facturation *

Avoir un BAC +3 en Secrétariat de Direction / Gestion / Ecole de commerce; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum; Avoir le en négociation et de responsabilité; Avoir une bonne gestion du stress; Être réactif, disponible, intègre énergique, pragmatique, opérationnel et organisé; Avoir une grande capacité de communication écrite et verbale; Avoir des habilités relationnelles.

REALISATIONS AUDIOVISUELLES

LAMUKA +

Société des réalisations audiovisuelles
Films institutionnels
Spot publicitaire
Couverture événementielle
Infographie
Réalisation Clip vidéo
Shooting photo
Location appareil multimédia.
Tel : (+242) 06 437 56 94 / 04 047 06 11

KADER PICTURES

Réalisation Clip vidéo- Films-Série-Shooting photo-Couverture médiatique- Conception support print
Contacts : (+242) 06 520 86 36

BOVEL SERVICES

Conception Supports de communication- Reportage vidéo toutes cérémonies- Shooting photo- Maintenance informatique
Contacts : (+242) 06 417 42 87



Envoyez votre CV à l'adresse: emploi@acpe.cg

* Ces offres sont disponibles et plus complètes sur notre site internet www.acpe.cg et sur nos réseaux sociaux.

www.acpe.cg
#EnsemblePourlEmploi

L'ÉCOLE DE PEINTURE DE POTO-POTO :

Le 70^e anniversaire se profile à l'horizon

En partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts et l'Institut français du Congo (IFC), l'École de peinture de Poto-Poto célébrera les 70 ans de sa création, du 22 au 26 juin prochain, autour d'une panoplie d'activités.

On ne peut parler peinture au Congo sans faire mention de l'École de peinture de Poto-Poto. Située en plein cœur de Moundou, dans le 4^e arrondissement de Brazzaville, cette école est réputée pour avoir permis à de nombreux artistes de perfectionner leur art et d'en faire un métier noble. Parmi eux, on cite : Marcel Gotène, François Thango, François Iloki, Philippe Ouassa, Joseph Dimi, Nicolas Ondongo, Jacques Zigoma, Eugène Malonga, André M'Bon ou Michel Hengo.

1951, l'École de peinture de Poto-Poto voit le jour sous l'impulsion du Français Pierre Lods. Pour ses 70 ans, le centre d'art prévoit diverses activités du 22 au 26 juin, parmi lesquelles des projections cinématographiques, des conférences débats en présentiel et en ligne, un atelier de formation, un colloque, une grande exposition, des visites guidées de l'école et découvertes de plusieurs œuvres. Ainsi, comme le souhaitent ses membres,



Quelques toiles exposées à l'École de peinture de Poto-Poto/DR

« cette célébration sera un véritable moment de souvenir, de partage et de joie ».

juillet » réalisé par Jacques Becker. Le film s'intéresse particulièrement au triomphe

à leur mission au Congo. Ces jeunes gens sont à l'image d'une génération qui veut

« Cette célébration sera un véritable moment de souvenir, de partage et de joie ».

La journée inaugurale de ces festivités sera agrémentée par la projection du documentaire « Rendez-vous de

médiatique qui accompagne le retour des explorateurs-ethnologues de l'expédition Ogooué-Congo, suite

tourner la page des années noires de l'occupation et de la barbarie nazie. Néanmoins, le film ne parle que

d'ethnologie, il passe aussi au peigne fin le jazz, la poésie, l'existentialisme, la liberté, la soif et la découverte d'autres mondes.

Par ailleurs, pour célébrer les 70 ans de l'École de peinture de Poto-Poto, l'IFC a choisi de mettre en valeur les artistes évoluant au sein de cet espace à travers un documentaire de 26 min qui sera réalisé par Sapouley Nkodia, projeté en exclusivité le 22 juin à l'IFC en fin d'après-midi.

Dans un élan de perpétuer le savoir-faire dont regorge l'École de peinture de Poto-Poto, vingt cours d'une durée d'un mois seront offerts à plusieurs jeunes peintres en herbe, au sein de cet établissement culturel.

Notons que, malgré le temps qui passe, l'École de peinture de Poto-Poto continue d'offrir au public un large panorama de la culture congolaise. Dans ce centre d'art, on découvre et on contemple l'art traditionnel africain, et plus particulièrement congolais dans toute sa splendeur et sa grandeur.

Merveille Atipo

56^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

DCMP dégage FC MK, Céleste sort Rangers

La 56^e Coupe du Congo de football se poursuit à Kinshasa. Dans la zone de développement ouest, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a sorti de son chemin, le 14 juin, au stade des Martyrs, le FC MK par deux buts à zéro.

Le Congolais de Brazzaville Ngouelou et le Nigérian Peter Kolawole ont inscrit les deux buts des Immaculés de Kinshasa qui se qualifient pour le tour suivant de ces éliminatoires de la deuxième compétition nationale de football.

Dans un autre match, la formation du FC Céleste de Mbandaka dans la province de l'Équateur a surpris l'AC Rangers de Kinshasa par un but à zéro,



DCMP vainqueur du FC MK aux éliminatoires de la 56^e Coupe du Congo de football

grâce à un but de l'attaquant Joël Ndembo Kalambayi à la 72^e minute. Le club de Mbandaka rencontrera au prochain tour le DCMP. Et le mardi au stade des Martyrs, le FC Système de l'Entente provinciale de football de Kinshasa a éliminé le FC Albino de la province du Congo centrale par deux buts à zéro.

Ce même mardi, le programme prévoyait une rencontre de la zone de développement centre-sud, notamment FC Kayembe contre AC Ima Kafubu, et dans la zone de développement est, les matchs Oc Bukavu Dawa contre Etoile du Kivu et l'AS Mapezi face à AS Nyuki de Butembo.

Martin Engimo